



Le week-end dernier, plusieurs baigneurs se sont donnés rendez-vous au bassin La Paix, en quête de fraîcheur. (Photo Thierry Lauret)

DANGER DES BASSINS

La prudence comme mot d'ordre

Lors des chaleurs records, les bassins sont propices à une bouffée d'air frais. Néanmoins, ces havres de paix peuvent se révéler dangereux en cas de non-respect des règles élémentaires de sécurité, en témoignent les deux décès du week-end au Bassin La Paix et à la rivière Langevin. Les professionnels des bassins appellent à la prudence.

Difficile de résister à l'appel des eaux fraîches des bassins sous ces températures ardentes. En famille ou entre amis, ces lieux ombragés sont propices à la détente. Et chaque week-end, ces points d'eau alimentés par plusieurs cascades sont prisés par des milliers de baigneurs.

Et ce, en dépit des arrêtés municipaux des communes de l'Est et des avertissements qui interdisent formellement la baignade. Des interdictions souvent bravées d'un revers de la main par les amateurs de pique-nique.

Pourtant, si plusieurs Réunionnais et touristes succombent au chant des sirènes sans l'ombre d'une hésitation, le danger est bel et bien présent rappelle Thomas Legeay, moniteur de rafting à Saint-Benoît. «La rivière est un super terrain de jeu. Mais il faut la connaître car elle regorge de pièges», assure-t-il à juste titre.

«Siphon», «rappel», «seuils», sont des termes méconnus du grand nombre. Pourtant, chaque année, ces phénomènes naturels font plusieurs victimes sur son passage. Samedi dernier, la rivière Langevin et le Bassin La Paix ont été le théâtre de nouveaux drames (voir par ailleurs).

En effet, les seuils dans les rivières dissimulent des dangers inattendus. Ils forment des bouillonnements et des mouvements de rappel. Sous le rouleau d'eau se forme un puissant ressac qui peut entraîner une personne dans un tourbillon irrésistible.

Cette combinaison est fatale car la victime ne peut se libérer d'elle-même de cette situation. En période de fortes pluies, les rivières drainent actuellement plus d'eau qu'à l'accoutumée, représentant un véritable défi pour les nageurs.

Le rappel, lui, est souvent à tort trop sous-estimé. Les escaliers artificiels dans les chutes d'eau, les constructions, les seuils, les chutes d'eau naturelles sont des obstacles dangereux, reconnaissables au bouillonnement de l'eau après la chute. Ce mouvement d'eau qui est très aéré n'exerce plus d'effet porteur et ne se prête plus à la

baignade. Si l'envie vous prend toujours d'y tremper l'orteil, le spécialiste du rafting préconise des conseils avisés. Il invite d'une part les baigneurs à s'informer continuellement sur les conditions météorologiques avant de s'aventurer à corps perdu dans les bassins.

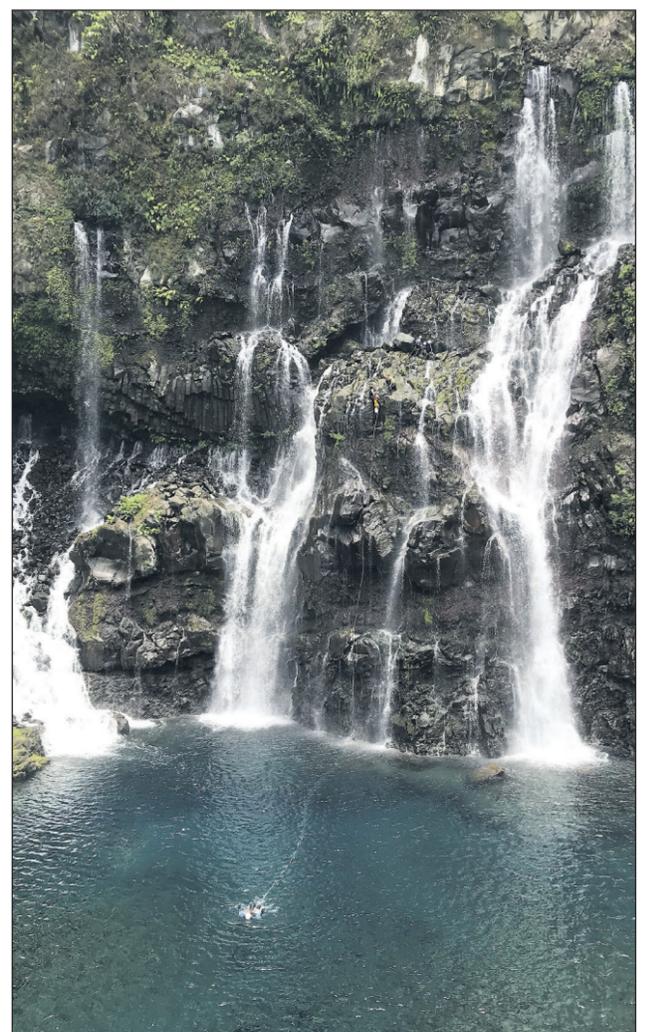
Pièges en eaux douces

Et pour cause «il peut faire très beau du côté du bassin, et pleuvoir des cordes dans les Hauts. En quelques minutes, l'eau peut rapidement monter», déclare-t-il. Ensuite, se fier aux recommandations éclairées des riverains, de véritables experts des bassins.

Enfin, profiter des eaux claires en compagnie d'un professionnel. «Descendre une rivière est un métier. On sait où se trouvent les pièges qui ne se voient pas forcément à l'œil nu. Les baigneurs peuvent être emportés par l'euphorie et y perdre pied. Certains d'entre eux peuvent alors mourir d'épuisement ou être happés dans une zone de danger», ajoute Thomas Legeay.

Hauts lieux de villégiature, ces sites qui font partis intégrante de notre paysage culturel ne désertent pas de sitôt. Cependant, il en va de la responsabilité de chacun de ne pas omettre les dangers de ces bassins d'eau douce.

Annaëlle MOUNIAMA



La rivière Langevin, un site aussi bien prisé par les touristes que par les Réunionnais. (Photo Emeraude Zorer)

En bref

Les noyades en chiffres

51,9% des noyades se produisent en mer
27,1% dans d'autres plans d'eau (étang, bassin, rivière...)
17% en piscine privée
4% autres (baignoire...)

GROS PLAN

BAIGNADE EN BASSINS ET RIVIÈRES : LES CONSEILS DE SÉCURITÉ

Parce que nous sommes jamais trop prudents, piqûre de rappel des conseils de sécurité et de prudence à suivre lors des baignades. Tout d'abord, ne jamais surestimer ses capacités physiques. Si l'on se sent plus faible ou fatigué qu'à l'accoutumée, il ne faut pas aller se baigner et, surtout, ne pas surestimer son niveau de natation sachant qu'il est plus difficile de nager en rivière qu'en piscine. Il est également fortement déconseillé de consommer de l'alcool, celui-ci altérant la perception du risque. Fortes chaleurs et eau froide ne font pas bon ménage. Pour éviter tout choc thermique, il faut impérativement rentrer progressivement dans l'eau en s'aspergeant pour habituer son corps à la température peu à peu. En France, la noyade est la première cause de mortalité par accident de la vie courante chez les enfants de moins de 15 ans. Redoublez donc de prudence car les risques de noyades ou d'hydrocution et les accidents d'activités nautiques sont nombreux. Les enfants doivent être accompagnés ou surveillés en permanence pendant la baignade et lorsqu'ils sont au bord de l'eau.